

Le Camping du Vougot**

29880 Plouguerneau
(SIRET 497.672.626.000.15)



02.98.25.61.51 FAX 02.98.25.61.51

Site : www.campingplageduvougot.com

E-mail : campingdouvougot@hotmail.fr

CONTRAT DE RESERVATION

A COMPLETER ET A NOUS RENVOYER

NOM, Prénom. _____

ADRESSE: _____

TEL: _____ e-mail: _____

Nombre d'adultes: _____ Nombre d'enfants et Age: _____ Nombre d'animaux: _____ Option ménage: oui- non

Assurance annulation OUI NON (document F.F.C.C joint au de contrat de réservation)

Je souhaite louer (cocher)

LOC ATION

- | | | |
|----------------------------------|--|----------------|
| 1- Mobil-home 21m2 sans terrasse | 5- Mobil-home 27m2 L avec terrasse | 6- 27m2 S luxe |
| 2- Mobil-home 24m2 sans terrasse | 7- Mobil-home 30m2 avec terrasse | |
| 3- Mobil-home 18m2 avec terrasse | 8- Mobil-home à terrasse couverte | 9- loggia |
| 4- Mobil-home 26m2 avec terrasse | Supplément tente, personnes, chien (tarif camping) | |

EMPLACEMENT CAMPING

- | | |
|------------------------------|---|
| Emplacement sans électricité | A |
| Emplacement avec électricité | B |
| Emplacement (vélo, marcheur) | C |

Arrivée le _____ entre 15h00 et 19h

Départ le _____ avant 10h

Arrivée le _____ Après 14h

Départ le _____ Avant 12h

Réservation:

Je joins un acompte de 25% pour confirmer ma réservation correspondant à mon séjour en mobil-home ou de 30€ pour l'emplacement

Soit _____.

Chèque de banque Chèques- vacances Virement Bancaire N°FR761558 9293 7404 6226 1514 074 BIC CMBRFR2BARK Mandats

Un reçu me sera délivré dès la réception de cet acompte, ainsi qu'une copie de mon contrat daté signé par le représentant du camping et ma réservation sera définitive.

Le solde des locations est à régler le jour de l'arrivée avec la taxe de séjour. Les annulations doit se faire 30jours avant l'arrivée, passer se délais le séjour reste du au camping intégralement. Les emplacements sont à régler la veille du départ avec la taxe de séjour.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location, ainsi que des tarifs, et je déclare les accepter.

Fait à _____ Le _____

Signature du client (faire précéder de lu et approuvé)

Reçu le _____

Signature du gérant

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Tout locataire et Campeur doit se présenter à l'accueil lors de son arrivée, muni de son bon de réservation et autres.

En haute saison les locations se fait du samedi au samedi, en basse saison possibilité de louer en nuitée ou en week-end. Tout séjour non annulé par lettre recommandée 30jours avant la date d'arrivée sera du intégralement. Avant ce délai l'acompte sera remboursé si nous relouons le mobil-home ou l'emplacement dans les mêmes conditions. Dans tous les cas il sera retenu 20€pour frais de dossier. E n cas de départ anticipé quelles que soient les circonstances la totalité du séjour sera due au camping. Pour les campeurs une caution de 10 €pour le pass permettant d'accéder au camping. Le nombre de personnes ne pourra être supérieur à la capacité de l'hébergement, au-delà une tente et occupant sont acceptés sur l'emplacement au tarif camping, un forfait consommation vous sera demandé (0,50€/pers/jours), les invités des locataires et campeurs doivent se faire connaître au bureau d'accueil et devons s'acquitter d'une redevance. En début et fin du séjour, un inventaire sera effectué en présence du représentant du gérant, le locataire est tenu de signaler le jour même toutes anomalies, à ce titre une caution de 200 €(ou de 300€avec un animal), vous sera demandée lors de votre arrivée. Elle vous sera restituée à la date de votre départ déduction faite du coût de remise en état en cas de détériorations, de casses et/ou manquants constatés.. Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire restitué en parfait état de propreté, dans le cas contraire, 50 €vous sera retenu sur votre caution pour le ménage. Les locations de l'hébergement et d'emplacement comprenant un véhicule. Les animaux sont acceptés avec carnet de vaccination à jour (un animal par hébergement),si absence de document, l'animal n'aura pas accès au camping, ne doit pas rester seul dans les locations, ni sur les emplacements, tenu en laisse et ne pas nuire au calme et à la propreté du camping. Les locataires et campeurs sont tenus de respecter les limites de leur emplacement et le règlement intérieur du camping.

FAIT à

LE

SIGNATURE DU CLIENT (précéder la signature de lu et Approuvé)

